



# COMPOSITION DES JURYS INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (IAE) Année universitaire 2025-2026

## Le Président de l'Université Bourgogne Europe

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°);

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence;

VU le décret n°2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe ;

VU les arrêtés de délégation de signature du Président prévoyant que les jurys d'examens sont désignés par les directeurs des composantes ;

VU le référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

## **ARRETE**

#### Article 1:

Le jury de la Licence <u>2 Gestion et Parcours Management et Parcours International</u> est ainsi constitué pour l'année universitaire 2025-2026

Présidente : BECKER Bernadette Membres :

M. BAELEN Nicolas
M. BONACHE Adrien
Mme COLLANGE Véronique
M. DJIBRILLA-IDRISSA Abdoul-Aziz
M. LAARADH Kamel
M. MERCIER Samuel
M. NOTEBAERT Jean-François
M.WEGMANN Gregory
M. WELTE Jean-Baptiste
M. ZOUAOUI Mohamed

### Article 2:

La directrice de l'IAE est chargée de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IAE et sur le site internet de l'IAE.

Fait à DIJON, le 10/11/2025

Pour le Président, La Directrice de l'IAE

Mathilde PULH